



USAGE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À BASE DE PLANTES EN ÉLEVAGE OVIN



Public

- Porteurs de projet et nouveaux installés
- Chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires
- Salariés agricoles
- Demandeurs d'emploi



Objectifs

- Connaître la réglementation en lien avec l'alimentation en atelier ovin
- Participer activement au bien-être animal en développant sa maîtrise du fonctionnement de l'immunité en fonction des conditions d'élevage et des carences associées



Durée

- 7h



Date

- Décembre 2024 (date à venir)



Tarif et financements possibles

- 182 euros
- Éleveur : prise en charge à 100% (VIVEA)
- Demandeur d'emploi : prise en charge possible à 100% (France Travail)
- Salarié : prise en charge par employeur, à 50% remboursé (Ocapiat)
- Autres publics : nous contacter